

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNE
DE BEAUMONT (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630032700014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CLERMONT METROPOLE AMENDES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	54
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	55
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	56
D2 - Arrêté et signatures	57

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 63032	COMMUNE DE BEAUMONT BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	11277
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	56
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8987882.00	12964709.00	1149.66	1136.25

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	821.82	1260.00
2	Produit des impositions directes/population	621.84	973.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	870.79	1437.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	76.67	282.00
5	Encours de dette/population	395.76	1239.00
6	DGF/population	62.96	187.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	67.00	58.60
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.65	95.40
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8.00	19.70
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	45.00	86.30

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	9 855 383,00	9 855 383,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 855 383,00	9 855 383,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	1 599 830,00	1 599 830,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 599 830,00	1 599 830,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 455 213,00	11 455 213,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 124 117,00	0,00	2 130 862,00	2 130 862,00	2 130 862,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 376 060,00	0,00	5 384 060,00	5 384 060,00	5 384 060,00
014	Atténuations de produits	1 122 605,00	0,00	1 154 500,00	1 154 500,00	1 154 500,00
65	Autres charges de gestion courante	604 850,00	0,00	597 050,00	597 050,00	597 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 227 632,00	0,00	9 266 472,00	9 266 472,00	9 266 472,00
66	Charges financières	153 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 150,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 382 782,00	0,00	9 369 972,00	9 369 972,00	9 369 972,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 161 046,86	0,00	63 021,00	63 021,00	63 021,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	342 895,00	0,00	422 390,00	422 390,00	422 390,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 503 941,86	0,00	485 411,00	485 411,00	485 411,00
TOTAL		10 886 723,86	0,00	9 855 383,00	9 855 383,00	9 855 383,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 855 383,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	151 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	900 340,00	0,00	876 860,00	876 860,00	876 860,00
73	Impôts et taxes	6 870 996,00	0,00	7 012 587,00	7 012 587,00	7 012 587,00
74	Dotations et participations	1 753 036,00	0,00	1 649 700,00	1 649 700,00	1 649 700,00
75	Autres produits de gestion courante	32 400,00	0,00	33 080,00	33 080,00	33 080,00
Total des recettes de gestion courante		9 707 772,00	0,00	9 757 227,00	9 757 227,00	9 757 227,00
76	Produits financiers	57 167,00	0,00	54 756,00	54 756,00	54 756,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 774 939,00	0,00	9 819 983,00	9 819 983,00	9 819 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	43 566,00	0,00	35 400,00	35 400,00	35 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		43 566,00	0,00	35 400,00	35 400,00	35 400,00
TOTAL		9 818 505,00	0,00	9 855 383,00	9 855 383,00	9 855 383,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 855 383,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	450 011,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 950,00	0,00	85 264,00	85 264,00	85 264,00
204	Subventions d'équipement versées	171 621,00	0,00	151 621,00	151 621,00	151 621,00
21	Immobilisations corporelles	894 205,00	0,00	602 795,00	602 795,00	602 795,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	258 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 362 276,00	0,00	864 680,00	864 680,00	864 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 000,00	0,00	416 000,00	416 000,00	416 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	270 000,00	0,00	226 000,00	226 000,00	226 000,00
020	Dépenses imprévues	37 382,86	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	717 382,86	0,00	642 000,00	642 000,00	642 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 079 658,86	0,00	1 506 680,00	1 506 680,00	1 506 680,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 566,00	0,00	35 400,00	35 400,00	35 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	57 750,00	57 750,00	57 750,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 566,00	0,00	93 150,00	93 150,00	93 150,00
	TOTAL	2 123 224,86	0,00	1 599 830,00	1 599 830,00	1 599 830,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 599 830,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	332 828,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	285 199,00	285 199,00	285 199,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	332 828,00	0,00	360 199,00	360 199,00	360 199,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	218 000,00	0,00	538 000,00	538 000,00	538 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 653 707,47	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	156 455,00	0,00	158 470,00	158 470,00	158 470,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 028 162,47	0,00	696 470,00	696 470,00	696 470,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 360 990,47	0,00	1 056 669,00	1 056 669,00	1 056 669,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 161 046,86	0,00	63 021,00	63 021,00	63 021,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	342 895,00	0,00	422 390,00	422 390,00	422 390,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	57 750,00	57 750,00	57 750,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 503 941,86	0,00	543 161,00	543 161,00	543 161,00

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		3 864 932,33	0,00	1 599 830,00	1 599 830,00	1 599 830,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 599 830,00
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	450 011,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 130 862,00		2 130 862,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 384 060,00		5 384 060,00
014	Atténuations de produits	1 154 500,00		1 154 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	597 050,00		597 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	103 000,00	0,00	103 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	422 390,00	422 390,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		63 021,00	63 021,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 369 972,00	485 411,00	9 855 383,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 855 383,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 400,00	35 400,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	416 000,00	0,00	416 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	25 000,00		25 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	85 264,00	0,00	85 264,00
204	Subventions d'équipement versées	151 621,00	0,00	151 621,00
21	Immobilisations corporelles (6)	602 795,00	57 750,00	660 545,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	226 000,00	0,00	226 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 506 680,00	93 150,00	1 599 830,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 599 830,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	185 000,00		185 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	876 860,00		876 860,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 012 587,00		7 012 587,00
74	Dotations et participations	1 649 700,00		1 649 700,00
75	Autres produits de gestion courante	33 080,00	0,00	33 080,00
76	Produits financiers	54 756,00	0,00	54 756,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	35 400,00	43 400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 819 983,00	35 400,00	9 855 383,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 855 383,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	538 000,00	0,00	538 000,00
13	Subventions d'investissement	75 000,00	0,00	75 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	285 199,00	0,00	285 199,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	57 750,00	57 750,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	158 470,00	0,00	158 470,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		421 320,00	421 320,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		1 070,00	1 070,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		63 021,00	63 021,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 056 669,00	543 161,00	1 599 830,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 599 830,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 124 117,00	2 130 862,00	2 130 862,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	37 900,00	33 190,00	33 190,00
60611	Eau et assainissement	23 000,00	23 000,00	23 000,00
60612	Energie - Electricité	276 045,00	276 045,00	276 045,00
60621	Combustibles	26 800,00	26 800,00	26 800,00
60622	Carburants	15 400,00	17 500,00	17 500,00
60623	Alimentation	123 450,00	126 350,00	126 350,00
60624	Produits de traitement	2 300,00	2 150,00	2 150,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 200,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	29 800,00	30 100,00	30 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	130 665,00	131 225,00	131 225,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	9 875,00	9 275,00	9 275,00
6064	Fournitures administratives	20 200,00	22 490,00	22 490,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 400,00	900,00	900,00
6067	Fournitures scolaires	29 002,00	26 757,00	26 757,00
6068	Autres matières et fournitures	38 700,00	39 500,00	39 500,00
611	Contrats de prestations de services	334 050,00	324 050,00	324 050,00
6132	Locations immobilières	290,00	290,00	290,00
6135	Locations mobilières	42 960,00	38 240,00	38 240,00
614	Charges locatives et de copropriété	11 500,00	11 500,00	11 500,00
61521	Entretien terrains	41 700,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 000,00	28 300,00	28 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 400,00	6 400,00	6 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
61524	Entretien bois et forêts	23 000,00	18 000,00	18 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 500,00	26 500,00	26 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 520,00	60 750,00	60 750,00
6156	Maintenance	84 400,00	94 330,00	94 330,00
6161	Multirisques	36 000,00	37 000,00	37 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 335,00	9 685,00	9 685,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 420,00	29 160,00	29 160,00
6188	Autres frais divers	16 900,00	28 055,00	28 055,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 630,00	2 600,00	2 600,00
6226	Honoraires	26 300,00	23 230,00	23 230,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	18 520,00	15 820,00	15 820,00
6231	Annonces et insertions	16 700,00	15 200,00	15 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	64 900,00	45 370,00	45 370,00
6236	Catalogues et imprimés	11 100,00	12 100,00	12 100,00
6237	Publications	38 390,00	35 600,00	35 600,00
6238	Divers	5 340,00	8 940,00	8 940,00
6241	Transports de biens	300,00	300,00	300,00
6247	Transports collectifs	14 460,00	13 715,00	13 715,00
6256	Missions	2 200,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	25 100,00	25 100,00
6262	Frais de télécommunications	63 725,00	58 500,00	58 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 620,00	1 620,00	1 620,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 925,00	17 275,00	17 275,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	9 330,00	9 330,00	9 330,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	209 700,00	216 700,00	216 700,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 500,00	43 500,00	43 500,00
6288	Autres services extérieurs	27 215,00	13 755,00	13 755,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	3 690,00	3 690,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 550,00	6 475,00	6 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 376 060,00	5 384 060,00	5 384 060,00
6218	Autre personnel extérieur	451 000,00	446 000,00	446 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	535,00	540,00	540,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	47 800,00	47 000,00	47 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 700,00	7 800,00	7 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 422 000,00	2 426 995,00	2 426 995,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	58 000,00	58 500,00	58 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	400 000,00	410 003,00	410 003,00
64131	Rémunérations non tit.	264 290,00	280 225,00	280 225,00
64138	Autres indemnités non tit.	26 600,00	29 500,00	29 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	9 700,00	9 700,00

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	558 600,00	537 702,00	537 702,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	802 140,00	777 160,00	777 160,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 970,00	2 980,00	2 980,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	300 000,00	315 000,00	315 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 050,00	3 080,00	3 080,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 300,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 075,00	12 875,00	12 875,00
014	Atténuations de produits	1 122 605,00	1 154 500,00	1 154 500,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	2 500,00	2 500,00
739211	Attributions de compensation	992 605,00	1 052 000,00	1 052 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	80 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	604 850,00	597 050,00	597 050,00
6531	Indemnités	163 100,00	163 750,00	163 750,00
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	9 700,00	11 050,00	11 050,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 200,00	14 000,00	14 000,00
6535	Formation	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	3 000,00	3 000,00
65548	Autres contributions	38 100,00	39 000,00	39 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	269 950,00	269 950,00	269 950,00
65888	Autres	20 000,00	12 000,00	12 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 227 632,00	9 266 472,00	9 266 472,00
66	Charges financières (b)	153 000,00	103 000,00	103 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	128 000,00	95 000,00	95 000,00
6688	Autres	25 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 150,00	500,00	500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 150,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 382 782,00	9 369 972,00	9 369 972,00
023	Virement à la section d'investissement	1 161 046,86	63 021,00	63 021,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	342 895,00	422 390,00	422 390,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	341 828,00	421 320,00	421 320,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	1 067,00	1 070,00	1 070,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 503 941,86	485 411,00	485 411,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 503 941,86	485 411,00	485 411,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 886 723,86	9 855 383,00	9 855 383,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 855 383,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	151 000,00	185 000,00	185 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	150 000,00	180 000,00	180 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	900 340,00	876 860,00	876 860,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	57 900,00	58 150,00	58 150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	65 000,00	62 000,00	62 000,00
7066	Redevances services à caractère social	133 000,00	130 000,00	130 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	268 000,00	268 000,00	268 000,00
7082	Commissions	0,00	100,00	100,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	50 000,00	55 000,00	55 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	185 240,00	176 310,00	176 310,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	8 000,00	12 000,00	12 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	97 600,00	77 500,00	77 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 600,00	1 800,00	1 800,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes	6 870 996,00	7 012 587,00	7 012 587,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 721 454,00	5 806 045,00	5 806 045,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	659 342,00	659 342,00	659 342,00
73221	FNGIR	15 700,00	15 700,00	15 700,00
7336	Droits de place	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	140 000,00	170 000,00	170 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	60 000,00	57 000,00	57 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	270 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	1 753 036,00	1 649 700,00	1 649 700,00
7411	Dotation forfaitaire	825 000,00	710 000,00	710 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	63 964,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	50 642,00	45 000,00	45 000,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
74718	Autres participations Etat	17 400,00	17 400,00	17 400,00
7472	Participat° Régions	0,00	5 000,00	5 000,00
7473	Participat° Départements	5 000,00	5 800,00	5 800,00
74751	Participat° GFP de rattachement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7478	Participat° Autres organismes	557 030,00	590 800,00	590 800,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 000,00	8 700,00	8 700,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	150 000,00	190 000,00	190 000,00
7484	Dotation de recensement	2 200,00	2 200,00	2 200,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	32 400,00	33 080,00	33 080,00
752	Revenus des immeubles	30 400,00	31 080,00	31 080,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 707 772,00	9 757 227,00	9 757 227,00
76	Produits financiers (b)	57 167,00	54 756,00	54 756,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	57 167,00	54 756,00	54 756,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 774 939,00	9 819 983,00	9 819 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	43 566,00	35 400,00	35 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	43 566,00	35 400,00	35 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 566,00	35 400,00	35 400,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 818 505,00	9 855 383,00	9 855 383,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				9 855 383,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	37 950,00	85 264,00	85 264,00
2031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 950,00	55 264,00	55 264,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	171 621,00	151 621,00	151 621,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	20 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	45 000,00	45 000,00	45 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	106 621,00	106 621,00	106 621,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	894 205,00	602 795,00	602 795,00
2118	Autres terrains	0,00	10 000,00	10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	4 000,00	4 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 500,00	8 000,00	8 000,00
21311	Hôtel de ville	5 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	87 500,00	81 000,00	81 000,00
21316	Equipements du cimetière	28 000,00	35 000,00	35 000,00
21318	Autres bâtiments publics	294 500,00	141 850,00	141 850,00
2135	Installations générales, agencements	26 500,00	60 300,00	60 300,00
2138	Autres constructions	27 000,00	5 600,00	5 600,00
21533	Réseaux câblés	6 000,00	11 000,00	11 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	34 800,00	1 200,00	1 200,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	33 100,00	78 850,00	78 850,00
2161	Oeuvres et objets d'art	12 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	65 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	53 390,00	24 410,00	24 410,00
2184	Mobilier	34 520,00	15 795,00	15 795,00
2188	Autres immobilisations corporelles	172 895,00	125 790,00	125 790,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	0,00	0,00	0,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	38 500,00	25 000,00	25 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	0,00	0,00	0,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	220 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 362 276,00	864 680,00	864 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 000,00	416 000,00	416 000,00
1641	Emprunts en euros	410 000,00	416 000,00	416 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	270 000,00	226 000,00	226 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	270 000,00	226 000,00	226 000,00
020	Dépenses imprévues	37 382,86	0,00	0,00
Total des dépenses financières		717 382,86	642 000,00	642 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 079 658,86	1 506 680,00	1 506 680,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	43 566,00	35 400,00	35 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	43 566,00	35 400,00	35 400,00
13911	Etat et établissements nationaux	572,00	580,00	580,00
13918	Autres subventions d'équipement	30 447,00	26 640,00	26 640,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	12 547,00	8 180,00	8 180,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	57 750,00	57 750,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	14 500,00	14 500,00
21311	Hôtel de ville	0,00	32 000,00	32 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	11 250,00	11 250,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		43 566,00	93 150,00	93 150,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 123 224,86	1 599 830,00	1 599 830,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 599 830,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	332 828,00	75 000,00	75 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	322 828,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	75 000,00	75 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	285 199,00	285 199,00
1641	Emprunts en euros	0,00	285 199,00	285 199,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		332 828,00	360 199,00	360 199,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 871 707,47	538 000,00	538 000,00
10222	FCTVA	198 000,00	488 000,00	488 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 653 707,47	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	156 455,00	158 470,00	158 470,00
276351	Créance GFP de rattachement	156 455,00	158 470,00	158 470,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 028 162,47	696 470,00	696 470,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 360 990,47	1 056 669,00	1 056 669,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 161 046,86	63 021,00	63 021,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	342 895,00	422 390,00	422 390,00
28031	Frais d'études	12 745,00	12 515,00	12 515,00
28033	Frais d'insertion	421,00	425,00	425,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	560,00	21 325,00	21 325,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	9 425,00	6 440,00	6 440,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	4 000,00	4 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 635,00	12 085,00	12 085,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	42 648,00	42 648,00
28051	Concessions et droits similaires	23 835,00	24 775,00	24 775,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 005,00	6 695,00	6 695,00
28152	Installations de voirie	2 585,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 300,00	6 640,00	6 640,00
281571	Matériel roulant	6 570,00	5 915,00	5 915,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 795,00	4 105,00	4 105,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	74 385,00	72 860,00	72 860,00
28182	Matériel de transport	26 695,00	30 760,00	30 760,00
28183	Matériel de bureau et informatique	39 685,00	42 030,00	42 030,00
28184	Mobilier	37 272,00	37 015,00	37 015,00
28188	Autres immo. corporelles	81 915,00	91 087,00	91 087,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	1 067,00	1 070,00	1 070,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 503 941,86	485 411,00	485 411,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	57 750,00	57 750,00
2031	Frais d'études	0,00	57 750,00	57 750,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 503 941,86	543 161,00	543 161,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 864 932,33	1 599 830,00	1 599 830,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 599 830,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : REHABILIT. CENTRE BOURG**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		371 586,11	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 980,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	19 980,22	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 912,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 912,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	201 141,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	137 944,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 016,96	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	52 179,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	135 552,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	93 480,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	42 071,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : CHEMIN VERT/CHATAIGNERAIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		292 029,76	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	119 621,69	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	119 621,69	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 834,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	47 360,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	43 273,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 573,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	78 573,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : COEUR DE VILLE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 374 195,58	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	81 825,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	81 825,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 103,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 211,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 108,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	138,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	59 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 741,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 153,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 175 067,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	133 915,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	51 151,80	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : STADE ARTIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 146 436,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	257 218,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	257 218,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	134 127,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	134 127,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	755 498,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	739 783,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	15 715,30	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	999 592,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	999 592,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	748 621	139 914	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	179 100	0	1 506 680
- Equipements municipaux (2)		139 914	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	134 100	0	713 059
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	151 621
- Opérations financières	748 621											748 621
Dépenses d'ordre	93 150											93 150
Total dépenses de l'exercice	841 771	139 914	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	179 100	0	1 599 830
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	841 771	139 914	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	179 100	0	1 599 830

RECETTES

Total recettes de l'exercice	1 599 830	0	1 599 830									
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	1 599 830	0	1 599 830									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 798 411	1 946 793	137 336	1 981 496	947 372	709 829	158 462	1 128 746	341 231	701 607	4 100	9 855 383
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 798 411	1 946 793	137 336	1 981 496	947 372	709 829	158 462	1 128 746	341 231	701 607	4 100	9 855 383

RECETTES

Total recettes de l'exercice	7 894 743	269 730	0	268 000	141 380	124 000	67 000	654 600	71 180	363 250	1 500	9 855 383
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 894 743	269 730	0	268 000	141 380	124 000	67 000	654 600	71 180	363 250	1 500	9 855 383

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		841 771	139 914	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	179 100	0	1 599 830
Dépenses réelles		748 621	139 914	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	179 100	0	1 506 680
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	416 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	416 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	55 264	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	85 264
204	Subventions d'équipement versées	106 621	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	151 621
21	Immobilisations corporelles	0	84 650	700	169 745	121 790	81 550	0	6 560	58 700	79 100	0	602 795
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	226 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	226 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
104	CHEMIN VERT/CHATAIGNERAIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
107	STADE ARTIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		93 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 150
040	Opérat° ordre transfert entre sections	35 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 400
041	Opérations patrimoniales	57 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 750

RECETTES													
Total recettes investissement		1 599 830	0	1 599 830									
Recettes réelles		1 056 669	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 056 669
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	538 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	538 000

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000
16	Emprunts et dettes assimilées	285 199	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	285 199
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	158 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 470
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	543 161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	543 161
021	Virement de la sect° de fonctionnement	63 021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 021
040	Opérat° ordre transfert entre sections	422 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	422 390
041	Opérations patrimoniales	57 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 750

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	1 798 411	1 946 793	137 336	1 981 496	947 372	709 829	158 462	1 128 746	341 231	701 607	4 100	9 855 383
Dépenses réelles	1 313 000	1 946 793	137 336	1 981 496	947 372	709 829	158 462	1 128 746	341 231	701 607	4 100	9 369 972
011 Charges à caractère général	0	541 490	26 450	390 457	314 133	446 737	6 600	106 405	156 420	138 070	4 100	2 130 862
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	1 161 153	110 886	1 591 039	537 239	141 192	71 862	1 022 341	184 811	563 537	0	5 384 060
014 Atténuations de produits	1 154 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 154 500
022 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante	55 000	244 150	0	0	96 000	121 900	80 000	0	0	0	0	597 050
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	103 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 000
67 Charges exceptionnelles	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
68 Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	485 411	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	485 411
023 Virement à la section d'investissement	63 021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 021
042 Opérat° ordre transfert entre sections	422 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	422 390

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		7 894 743	269 730	0	268 000	141 380	124 000	67 000	654 600	71 180	363 250	1 500	9 855 383
Recettes réelles		7 859 343	269 730	0	268 000	141 380	124 000	67 000	654 600	71 180	363 250	1 500	9 819 983
013	Atténuations de charges	0	185 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	185 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	60 930	0	268 000	36 230	62 000	67 000	130 000	59 450	193 250	0	876 860
73	Impôts et taxes	6 838 087	3 000	0	0	0	0	0	0	0	170 000	1 500	7 012 587
74	Dotations et participations	956 500	20 800	0	0	85 800	62 000	0	524 600	0	0	0	1 649 700
75	Autres produits de gestion courante	2 000	0	0	0	19 350	0	0	0	11 730	0	0	33 080
76	Produits financiers	54 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 756
77	Produits exceptionnels	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		35 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 400
042	Opérat° ordre transfert entre sections	35 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 400
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 106 223,06									
1641 Emprunts en euros (total)					7 106 223,06									
BEAUMONT-03	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2011	25/06/2012	25/06/2014	522 532,39	V	Livret A + 1.75	4,000	4,060	EUR	A	P	O	A-1
BEAUMONT-04	CREDIT AGRICOLE	19/12/2012	19/12/2012	24/12/2013	1 700 000,00	V	Euribor 3M + 2.25	2,430	2,460	EUR	T	C	O	A-1
BEAUMONT-05	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2010	15/12/2011	15/03/2012	650 000,00	V	Euribor 3M + 0.79	2,220	2,270	EUR	T	P	O	A-1
BEAUMONT-06	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2007	28/12/2007	25/04/2008	625 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,660	EUR	T	P	O	A-1
BEAUMONT-07	CREDIT AGRICOLE	19/12/2012	19/12/2012	21/03/2013	600 000,00	V	Euribor 3M + 2.25	2,430	2,460	EUR	T	C	O	A-1
BEAUMONT-08	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2011	22/12/2011	01/02/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
BEAUMONT-09	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2013	20/12/2013	25/12/2015	2 115 000,00	V	T4M(Postfixé) + 1.7	1,860	1,900	EUR	A	C	O	A-1
BEAUMONT-10	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2009	18/12/2009	25/03/2010	300 000,00	V	Livret A + 0.58	1,830	1,870	EUR	T	C	O	A-1
BEAUMONT-11	SFIL CAFFIL	15/03/2006	29/12/2006	01/01/2008	93 690,67	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,200	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 106 223,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 463 043,81					415 160,02	80 322,28	0,00	19 018,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 463 043,81					415 160,02	80 322,28	0,00	19 018,60
BEAUMONT-03	N	0,00	A-1	333 052,77	7,48	V	Livret A + 1.75	2,540	36 145,49	8 465,09	0,00	3 896,91
BEAUMONT-04	N	0,00	A-1	991 666,72	8,73	V	Euribor 3M + 2.25	1,880	113 333,32	17 673,13	0,00	274,70
BEAUMONT-05	N	0,00	A-1	423 835,11	11,96	V	Euribor 3M + 0.79	0,400	31 186,53	1 675,71	0,00	72,41
BEAUMONT-06	N	0,00	A-1	327 446,45	8,07	F	Taux fixe à 4.58 %	4,660	33 456,36	14 427,88	0,00	2 431,14
BEAUMONT-07	N	0,00	A-1	320 000,00	7,97	V	Euribor 3M + 2.25	1,860	40 000,00	5 666,56	0,00	131,30
BEAUMONT-08	N	0,00	A-1	307 169,65	7,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	32 735,57	13 853,35	0,00	11 311,18
BEAUMONT-09	N	0,00	A-1	1 586 250,00	14,98	F	Taux fixe à 0.99 %	0,990	105 750,00	15 703,88	0,00	203,57
BEAUMONT-10	N	0,00	A-1	150 000,00	9,98	V	Livret A + 0.58	1,360	15 000,00	1 864,51	0,00	24,30
BEAUMONT-11	N	0,00	A-1	23 623,11	2,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	7 552,75	992,17	0,00	673,09
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 463 043,81					415 160,02	80 322,28	0,00	19 018,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	4 463 043,81	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1.00 €	2003-03-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Achats inférieurs à 1 000 € HT	1	20/03/2003
L	Logiciels informatiques	2	20/03/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisations	4	20/03/2003
L	Matériel informatique	3	20/03/2003
L	Matériel de bureau	6	20/03/2003
L	Autres matériels	6	20/03/2003
L	Coffre fort	20	20/03/2003
L	Mobilier	10	20/03/2003
L	Installation et appareils de chauffage	10	20/03/2003
L	Installation électriques et téléphoniques	10	20/03/2003
L	Equipements de garage et d'atelier	10	20/03/2003
L	Equipements de cuisine	10	20/03/2003
L	Equipements sportifs	10	20/03/2003
L	Véhicules légers neufs (<3.5 T)	6	20/03/2003
L	Camions, véhicules industriels, engins neufs	10	20/03/2003
L	Véhicules et engins d'occasion	5	20/03/2003
L	Mobilier urbain, candélabres	10	20/03/2003
L	Autres installations de voirie	20	20/03/2003
L	Plantations	15	20/03/2003
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	20/03/2003
L	Bâtiments légers, abris	10	20/03/2003
L	Aménagements et agencements de bâtiments	15	20/03/2003
L	Subventions d'investissement aux personnes privées	15	20/03/2003
L	Subventions d'investissement	5	20/03/2003
L	Frais d'insertion suivis de réalisation	5	20/03/2003
L	Assurance dommages ouvrages	10	20/03/2003
L	Servitudes de passage	30	31/03/2011
L	Amendes de police	5	04/04/2013
L	Participations non réalisation aires stationnement	5	04/04/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		451 400,00	I 451 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		416 000,00	416 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	416 000,00	416 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 400,00	35 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	35 400,00	35 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	451 400,00	0,00	0,00	451 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 181 881,00	III 1 181 881,00
Ressources propres externes de l'année (a)		696 470,00	696 470,00
10222	FCTVA	488 000,00	488 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	158 470,00	158 470,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		485 411,00	485 411,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	12 515,00	12 515,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	425,00	425,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	21 325,00	21 325,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	6 440,00	6 440,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	4 000,00	4 000,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	12 085,00	12 085,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	42 648,00	42 648,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	24 775,00	24 775,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	6 695,00	6 695,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	6 640,00	6 640,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	5 915,00	5 915,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	4 105,00	4 105,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	72 860,00	72 860,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	30 760,00	30 760,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	42 030,00	42 030,00
28184	<i>Mobilier</i>	37 015,00	37 015,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	91 087,00	91 087,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4812	<i>Frais d'acquisition des immobilisations</i>	1 070,00	1 070,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	63 021,00	63 021,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 181 881,00	0,00	0,00	0,00	1 181 881,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	451 400,00
Ressources propres disponibles	IV	1 181 881,00
Solde	V = IV – II (6)	730 481,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 116 462,65	602 466,94											21 991,44	77 316,88
MUTUALITE FRANCAISE PUY DE DOME	2010	P	Foyer-Logement "Les Charmilles"	CDC	1 104 272,93	595 743,10	6,17	A	V	Livret A + 1.3	2,550	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	21 853,60	76 481,70
MUTUALITE FRANCAISE PUY DE DOME	2009	P	Foyer-Logement "Les Charmilles"	CDC	12 189,72	6 723,84	7,92	A	V	Livret A + 1.3	2,550	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	137,84	835,18
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					31 319 536,31	24 757 963,61											350 057,49	899 520,18
AUVERGNE HABITAT	2011	P	Construction de 14 logements Avenue de l'Europe	CDC	781 029,00	663 523,88	31,75	A	V	Livret A + 0.4	2,650	V	Livret A + 0.4	1,150	A-1	EUR	7 630,52	17 271,01
AUVERGNE HABITAT	2011	P	Construction de 14 logements Avenue de l'Europe	CDC	138 943,80	124 465,14	41,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 680,28	2 221,72

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
AUVERGNE HABITAT	2011	P	Construction de 14 logements Avenue de l'Europe	CDC	232 471,20	192 197,63	31,75	A	V	Livret A + (-0.4)	1,850	V	Livret A + (-0.4)	0,350	A-1	EUR	672,69	5 686,61
AUVERGNE HABITAT	2011	P	Construction de 14 logements Avenue de l'Europe	CDC	45 132,80	39 428,77	41,75	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	216,86	837,09
AUVERGNE HABITAT	2015	P	Rue Matharet	CDC	183 400,00	170 569,55	35,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 302,69	3 470,07
AUVERGNE HABITAT	2015	P	Rue Matharet	CDC	70 870,00	67 350,41	45,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	909,23	966,85
AUVERGNE HABITAT	2015	P	Rue Matharet	CDC	36 982,50	33 900,63	35,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	186,45	810,63
AUVERGNE HABITAT	2015	P	Rue Matharet	CDC	16 904,25	15 839,44	45,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	87,12	282,84
AUVERGNE HABITAT	2015	P	Avenue du Maréchal Leclerc	CDC	411 313,64	396 719,06	37,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	5 355,71	7 494,04
AUVERGNE HABITAT	2017	P	Avenue du Maréchal Leclerc	CDC	91 439,43	89 105,86	47,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 202,93	1 199,56
AUVERGNE HABITAT	2015	C	Avenue du Maréchal Leclerc	CDC	122 601,20	117 398,60	37,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	645,69	2 635,09
AUVERGNE HABITAT	2017	P	Avenue du Maréchal Leclerc	CDC	24 697,69	23 898,23	47,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	131,44	405,04
CDC Habitat Social	2004	P	84 logements Allée du Parc	CE	4 000 000,00	2 571 909,72	14,15	A	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	2,320	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	0,000	A-1	EUR	0,00	128 444,01
CDC Habitat Social	2003	P	Construction de 43 logements ZAC de la Mourette	CDC	618 180,00	516 362,75	33,67	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	10 069,07	10 847,25
CDC Habitat Social	2004	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	261 409,00	227 097,54	34,58	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	4 428,40	4 584,92

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC Habitat Social	2006	P	Acquisition en vue de la construction de 7 logements Résidence Galilée	CDC	376 622,00	283 402,49	21,58	A	V	Livret A + 1	3,250	V	Livret A + 1	1,750	A-1	EUR	4 959,54	10 671,92
CDC Habitat Social	2006	P	Acquisition en vue de la construction de 7 logements Résidence Galilée	CDC	214 974,00	188 861,52	36,58	A	V	Livret A + 1	3,250	V	Livret A + 1	1,750	A-1	EUR	3 305,08	3 671,95
CDC Habitat Social	2011	P	Construction de 16 logements ZAC du Masage 1ère tranche	CDC	613 151,13	212 662,09	3,75	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	4 146,91	53 024,89
CDC Habitat Social	2012	P	Réhabilitation de 7 logements Rue Antoine Maradeix	CDC	132 082,27	63 027,21	5,33	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	1 229,03	10 469,63
CDC Habitat Social	2018	P	Réhabilitation de 15 logements Immeuble de La Poste Avenue du Mont Dore	CDC	194 283,42	155 133,11	7,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 094,30	19 507,06
CDC Habitat Social	2018	P	Construction 14 logements Masage Sud	CDC	377 082,18	345 776,40	21,75	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	6 742,64	15 614,76
CDC Habitat Social	2018	P	Construction 43 logements ZAC de la Mourette	CDC	1 760 189,86	1 675 628,21	28,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	32 674,75	43 521,52
CDC Habitat Social	2018	P	Construction 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	810 295,19	772 982,84	29,58	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	15 073,17	19 203,62
CDC Habitat Social	2018	P	Construction 18 logements ZAC du Masage	CDC	392 732,62	346 205,44	14,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	6 751,01	23 179,32
CDC Habitat Social	2018	P	Construction 169 logements Rue du Masage	CDC	604 633,77	589 402,00	30,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 956,93	15 437,40

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC Habitat Social	1986		Construction de 36 logements ZAC du Masage	CDC	1 205 914,41	55 924,80	0,42	A	V	Livret A + (-0.1703569431501)	5,750	V	Livret A + (-0.1703569431501)	0,580	A-1	EUR	14 305,35	55 924,80
CDC Habitat Social	1988	P	Construction de 45 pavillons ZAC du Masage	CDC	155 040,65	25 230,11	2,00	A	V	Livret A + 0.4743402646503	4,940	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	308,90	8 184,92
CDC Habitat Social	1990		Construction de 45 pavillons ZAC du Masage	CDC	69 666,30	17 612,23	4,25	A	V	Livret A + 0.4743402646503	4,940	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	1 001,69	3 559,28
CDC Habitat Social	2015	P	Réhabilitation de 84 logements Allée du Parc	CDC	947 725,00	804 864,96	20,17	A	V	Livret A + (-0.25)	0,750	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	4 024,32	36 445,60
CDC Habitat Social	2015	P	Réhabilitation de 82 logements Boisbeaumont	CDC	1 312 000,00	1 114 229,12	20,17	A	V	Livret A + (-0.25)	0,750	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	5 571,15	50 454,11
CDC Habitat Social	2016	P	La poste - 15 logements	CDC	112 500,00	108 264,17	23,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	541,32	4 257,02
CDC Habitat Social	2016	P	La poste - 15 logements	CDC	14 000,00	13 525,46	23,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	182,59	480,95
CDC Habitat Social	1999	P	Construction de 8 logements Masage Sud	CDC	430 516,02	205 178,83	11,75	A	V	Livret A + 0.8	3,050	V	Livret A + 0.8	1,550	A-1	EUR	3 180,27	17 193,06
O.P.H.I.S.	2009	P	Construction de 2 logements ZAC de la Mourette	CDC	156 000,00	137 496,06	39,25	A	V	Livret A + 1	3,500	V	Livret A + 1	1,750	A-1	EUR	2 406,18	2 402,34
O.P.H.I.S.	2009	P	Construction de 12 logements ZAC de la Mourette	CDC	66 400,00	57 750,24	39,17	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	779,63	1 098,34
O.P.H.I.S.	2010	P	Construction de 2 logements ZAC de la Mourette	CDC	12 500,00	11 182,13	40,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	150,96	205,97
O.P.H.I.S.	2010	P	Construction de 50 logements ZAC de la Mourette	CDC	456 000,00	386 264,14	30,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	5 214,57	10 116,89

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
O.P.H.I.S.	2010	P	Construction de 50 logements ZAC de la Mourette	CDC	40 000,00	35 782,74	40,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	483,07	659,12
O.P.H.I.S.	2010	P	Compactage / Reprofilage dette (3prêts)	CDC	5 565 711,54	4 530 679,63	23,08	S	V	Inflation Livret A + 1.31	1,370	V	Inflation Livret A + 1.31	2,340	A-1	EUR	107 704,86	134 700,58
O.P.H.I.S.	2011	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	667 469,42	577 368,42	32,75	A	V	Livret A + 0.4	2,650	V	Livret A + 0.4	1,150	A-1	EUR	6 639,74	14 484,85
O.P.H.I.S.	2012	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	80 000,00	72 925,76	42,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	984,50	1 262,17
O.P.H.I.S.	2012	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	472 112,58	398 673,65	32,75	A	V	Livret A + (-0.4)	1,850	V	Livret A + (-0.4)	0,350	A-1	EUR	1 395,36	11 417,87
O.P.H.I.S.	2012	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	80 000,00	71 364,97	42,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	392,51	1 475,66
O.P.H.I.S.	2012	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	149 971,46	129 745,07	32,75	A	V	Livret A + 0.4	2,650	V	Livret A + 0.4	1,150	A-1	EUR	1 492,07	3 255,00
O.P.H.I.S.	2012	P	Construction de 16 logements ZAC de la Mourette	CDC	40 000,00	36 462,88	42,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	492,25	631,09
O.P.H.I.S.	2004	P	Amélioration de 3 logements Rue de la République	CDC	89 689,99	80 021,25	19,42	A	V	Livret A + 1.1	3,450	V	Livret A + 1.1	1,850	A-1	EUR	1 480,39	3 342,89
O.P.H.I.S.	2018	P	Construction de 5 logements ZAC de la Mourette	CDC	223 501,99	216 141,42	28,33	A	V	Livret A + 1.45	2,200	V	Livret A + 1.45	2,200	A-1	EUR	4 755,11	7 344,97

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
O.P.H.I.S.	2014	P	Acquisition amélioration d'un logement au 2 Rue de la paix	CDC	45 400,00	41 918,35	35,08	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	565,90	911,97
O.P.H.I.S.	2014	P	Acquisition amélioration d'un logement au 2 Rue de la paix	CDC	17 817,60	16 805,50	45,08	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	226,87	265,95
O.P.H.I.S.	2017	P	Belvédère - 24 logements	CDC	209 865,00	204 261,08	47,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 757,52	2 871,50
O.P.H.I.S.	2017	P	Belvédère - 24 logements	CDC	931 532,00	898 450,90	37,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	12 129,09	16 985,31
O.P.H.I.S.	2016	P	Belvédère - 24 logements	CDC	64 888,00	62 948,14	47,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	346,21	987,89
O.P.H.I.S.	2016	P	Belvédère - 24 logements	CDC	279 088,50	267 924,85	37,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 473,59	5 681,28
O.P.H.I.S.	2019	P	2 rue René Brut - 5 logements	CDC	44 258,40	44 258,40	40,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	0,00	0,00
O.P.H.I.S.	2019	P	2 rue René Brut - 5 logements	CDC	61 659,60	61 659,60	50,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	0,00	0,00
O.P.H.I.S.	2019	P	2 rue René Brut - 5 logements	CDC	13 124,50	13 124,50	40,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	0,00	0,00
O.P.H.I.S.	2019	P	2 rue René Brut - 5 logements	CDC	9 398,00	9 398,00	50,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	0,00	0,00
Société d Équipement de l Auvergne (SEAu)	2010	P	Amélioration de 13 logements Quartier Del Pla	CDC	366 694,40	323 936,30	40,17	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	3 239,36	6 430,47
Société d Équipement de l Auvergne (SEAu)	2010	P	Amélioration de 13 logements Quartier Del Pla	CDC	829 548,00	665 154,46	25,50	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	6 651,54	22 528,04
Société d Équipement de l Auvergne (SEAu)	2012	P	Construction de 3 logements au 17 rue d'Alsace	CDC	59 142,60	53 648,15	42,33	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	724,25	928,52
Société d Équipement de l Auvergne (SEAu)	2012	P	Construction de 3 logements au 17 rue d'Alsace	CDC	11 227,20	9 965,82	42,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	54,81	206,07

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Société d Équipement de l'Auvergne (SEAu)	2012	P	Construction d'un logement "Brennus" 17 rue d'Alsace	CDC	237 168,00	206 000,63	32,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 781,01	4 996,21
Société d Équipement de l'Auvergne (SEAu)	2012	P	Construction d'un logement "Brennus" 17 rue d'Alsace	CDC	56 800,00	48 194,65	32,75	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	265,07	1 335,92
Société d Équipement de l'Auvergne (SEAu)	2012	P	Construction de 25 logements "La Lunetière" Route de Romagnat	CDC	91 688,00	81 051,11	42,75	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	445,78	1 675,95
Société d Équipement de l'Auvergne (SEAu)	2013	P	Construction de 6 logements "La Lunetière" Route de Romagnat	CDC	440 000,00	383 630,94	33,08	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	2 109,97	10 292,06
Société d Équipement de l'Auvergne (SEAu)	2013	P	Construction de 25 logements "La Lunetière" Route de Romagnat	CDC	487 096,20	445 605,50	43,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	6 015,67	7 481,85
Société d Équipement de l'Auvergne (SEAu)	2013	P	Construction de 25 logements "La Lunetière" Route de Romagnat	CDC	2 205 000,00	1 950 490,17	33,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	26 331,62	45 584,91
TOTAL GENERAL					32 435 998,96	25 360 430,55											372 048,93	976 837,06

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	99 308,32
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	495 482,30
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	594 790,62
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 855 383,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,04
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	AIRS SCENIQUES	Association	350,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	APCA PHILATELIE	Association	250,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	AS EN DANSE	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	GATEC	Association	400,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	FORMES ET COULEURS	Association	7 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE MOLIERE	Association	450,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	ASSOCIATION BEAUMONT LUTTE	Association	4 200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	BEAUMONT ATHLETIC CLUB	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	I'M BAD	Association	600,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	TENNIS CLUB BEAUMONT	Association	4 200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	TIR A L'ARC	Association	250,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	USEP	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	USB KARATE Do Arts Martiaux	Association	2 600,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	VELO SPORT BEAUMONTOIS	Association	500,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	USB PETANQUE	Association	500,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	A.D.I.R.P.	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	A.N.A.C.R.	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	A.R.A.C.	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	F.N.A.C.A.	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	AGORA	Association	600,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	A.P.E.I.	Association	150,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	A TOUT COEUR	Association	800,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	AMICALE LAIQUE	Association	3 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	AUNOCADEV	Association	250,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	BEAUMONT TEMPS LIBRE	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	COLLEGE MOLIERE	Association	250,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	COMITE DE JUMELAGE	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	COMMERCANTS DU MASAGE	Association	500,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	F.C.P.E.	Association	150,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	JARDINIERS DES PAYS D'Auvergne	Association	250,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	LACIM	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	SYNDICAT DES APICULTEURS	Association	2 450,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	TAROT DES VOLCANS	Association	300,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	GEM DES DOMES	Association	500,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	ECOLE DE MUSIQUE CHANTECLER	Association	96 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	COMITE D'ANIMATION	Association	4 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	COMITE SOCIAL DU PERSONNEL	Association	16 200,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	RACING CLUB BEAUMONTOIS	Association	32 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	U.S.B. BASKET	Association	38 000,00
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	U.S.B. FOOT	Association	38 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	0,00	31,00	29,00	0,00	29,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		41,00	22,00	63,00	61,00	0,00	61,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	11,00	11,00	22,00	22,00	0,00	22,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	7,00	3,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	12,00	8,00	20,00	19,00	0,00	19,00
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		15,00	1,00	16,00	15,00	0,00	15,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPALE 1ERE CLASSE	C	4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPALE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATRICE PRINCIPALE DE JEUNES ENFANTS	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
PUERICULTRICE HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE BEAUMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRINCIPALE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	1,00	8,00	0,00	6,00	6,00
ADJOINT ANIMATION 2EME CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANTE MATERNELLE	C	7,00	0,00	7,00	0,00	6,00	6,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		104,00	24,00	128,00	114,00	6,00	120,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	MUTUALITE FRANCAISE PUY DE DOME		Mutuelle	602 466,95
-	AUVERGNE HABITAT		SA HLM	1 934 397,19
-	O.P.H.I.S.		OPH	8 362 607,67
-	CDC Habitat Social		SA HLM	10 293 280,99
-	Société d Équipement de l Auvergne (SEAu)		SEM	4 167 677,73
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SSIAD			0,00
SIEG DU PUY-DE-DOME	14/03/1947		0,00
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	27/12/1993		0,00
Autres organismes de regroupement			
EPF SMAF	14/08/1980		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	12,52	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	20,33	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	86,90	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			5 806 045,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .